

ENS LYON – SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL
Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,

2- signer, ci-dessous,

3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Revenus minimum, précarité et inégalités

Document 1 : OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PAUVRETÉ ET DE L'EXCLUSION SOCIALE (ONPES), « L'évolution de la pauvreté en France : les nouvelles formes de l'aggravation », *Suivi annuel des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, 2015. Tableau 2.

Document 2 : J. DAMON, « Pauvreté et précarité en chiffres », *Les Cahiers français*, n° 390, 2016. Graphique 1.

Document 3 : O. BARGAIN, S. CARCILLO, É. LEHMANN et Y. L'HORTY, « Mieux lutter contre la pauvreté par des aides monétaires », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 41, avril 2017. Graphique 3 et Encadré 1.

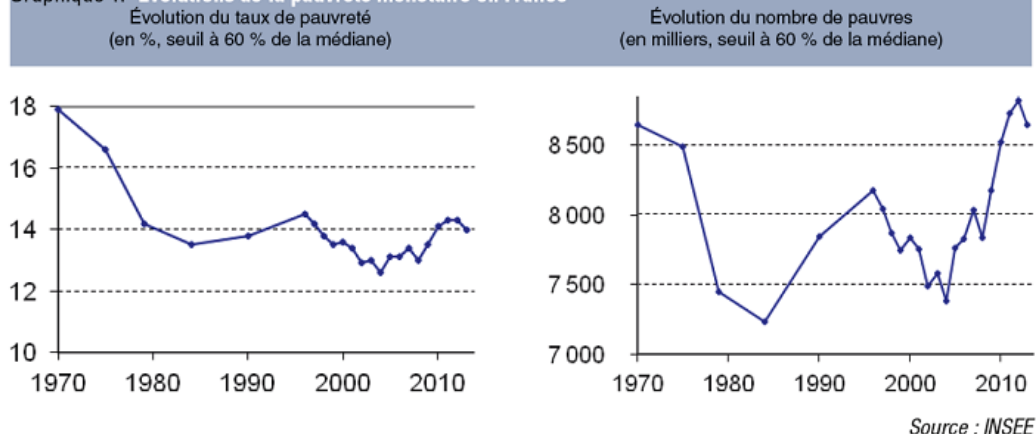
Document 4 : O. BARGAIN, S. CARCILLO, É. LEHMANN et Y. L'HORTY, « Mieux lutter contre la pauvreté par des aides monétaires », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 41, avril 2017. Graphique 5.

Document 1 :

Tableau 2. Principaux indicateurs du tableau de bord de l'ONPES (2015)										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Inégalités, revenus et condition de vie										
Taux de pauvreté monétaire à 60 %	12,6	13,1	13,1	13,4	13,0	13,5	14,0 ^(a)	14,3	13,9	
Taux de pauvreté monétaire à 50 %	6,6	7,2	7,0	7,2	7,1	7,5	7,7 ^(a)	7,9	8,1	
Taux de pauvreté en condition de vie	14,6	13,3	12,7	12,5	12,9	12,6	13,3	12,5	11,9	12,8
Taux de pauvreté monétaire à 60 % OU en condition de vie	23,7	23,0	21,9	21,3	20,6	20,4	21,5	21,4	21,5	
Rapport interquintiles des niveaux de vie (100-S80/S20)	4,0	4,2	4,3	4,2	4,3	4,3	4,5 ^(a)	4,6	4,6	
Taux de pauvreté monétaire des cinq départements les moins touchés par la pauvreté			8,9	9,0	8,8	9,1	9,7	9,8	nd	
Taux de pauvreté monétaire des cinq départements les plus pauvres			19,7	20,3	19,7	20,2	21,1	21,3	nd	
Niveaux de vie médian des 65 ans et +/aux 18-64 ans	0,93	0,92	0,94	0,92	0,93	0,94	0,93	0,95	0,97	
Taux de pauvreté des familles monoparentales	25,6	29,7	30,0	30,2	30,0	30,9	32,3 ^(a)	32,1	33,1	
Taux de pauvreté monétaire des enfants	16,7	17,6	17,7	17,9	17,3	17,7	19,4 ^(a)	19,5	19,6	
Grande pauvreté										
Taux de pauvreté monétaire à 40 %	2,5	3,2	3,1	3,1	3,2	3,3	3,4 ^(a)	3,5	3,7	
Taux de pauvreté monétaire à 60 % ET en condition de vie	5,3	4,6	4,8	4,5	4,8	4,8	5,2	5,3	4,7	
Pauvreté monétaire persistante			5,0	6,4			7,2	7,0	8,5	
Accès aux droits fondamentaux										
Taux d'inscrits à Pôle emploi non indemnisable						31,7	32,4	33,5	34,9	36,5
Dépenses consacrées au logement > 40 % du revenu disponible					7,8	8,0	8,9	8,6		
Taux de sortants du système scolaire à faible niveau d'études	12,1	12,2	12,4	12,6	11,5	12,2	12,6	12,0	11,6	9,7 ^(a)
Taux de renoncement aux soins pour raisons financières	13,3		14,1 14,2 ^(b)		15,4 ^(b)		15,1 ^(b)		25,7 ^(b)	
Indicateurs d'inclusion Europe 2020										
Personnes en situation de pauvreté monétaire, ou en condition de vie, ou appartenant à un ménage en très faible intensité d'emploi.	19,8	18,9	18,8	19,0	18,6 ^(a)	18,5	19,2	19,3	19,1	18,1
(a) Rupture de série										
(b) Avec échantillon complémentaire										
<i>Source : ONPES (2015), « L'évolution de la pauvreté en France : les nouvelles formes de l'aggravation », Suivi annuel des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale, édition 2015, p. 24-25.</i>										

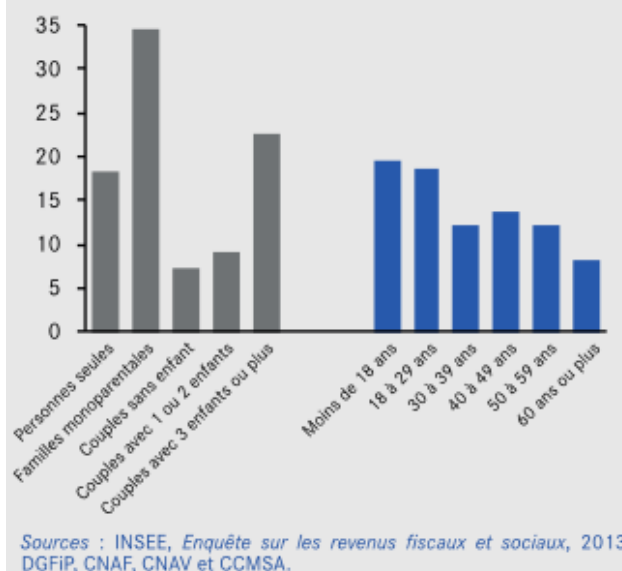
Document 2 :

Graphique 1.- Evolutions de la pauvreté monétaire en France



Document 3 :

3. Taux de pauvreté selon la configuration familiale et l'âge, en %, seuil à 60 % du niveau de vie médian



1. Principaux minima sociaux et Prime d'activité

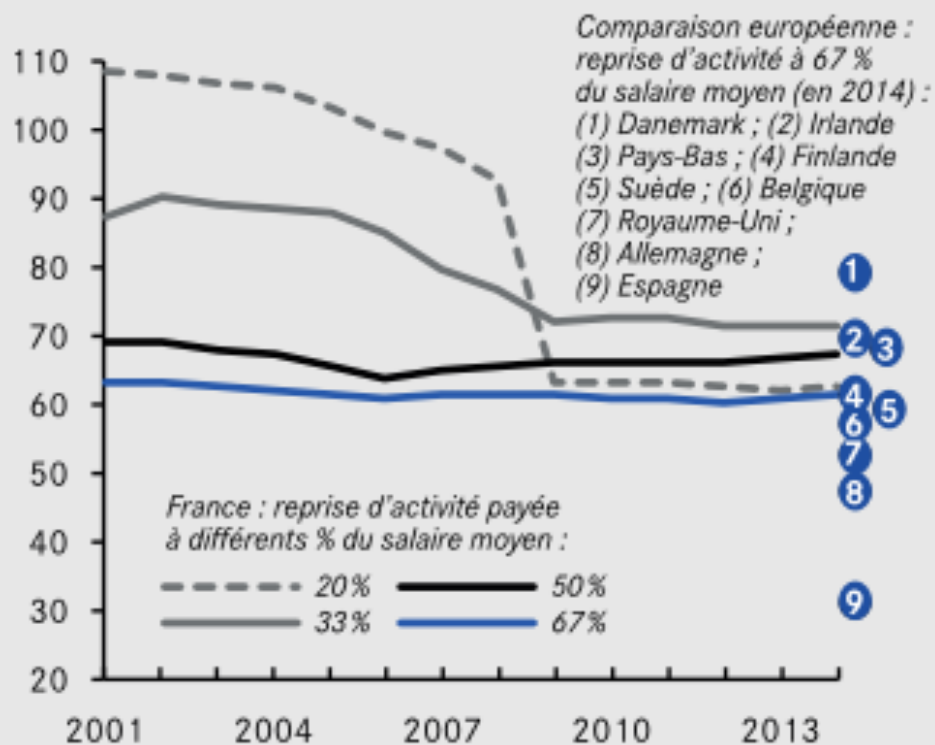
	Public visé	Organisme gestionnaire	Montant maximal (en €) ^a	Nombre de bénéficiaires (en milliers) ^b	Coût annuel (en Md€) ^b
Revenu de solidarité active (RSA)	Général	CAF	535,1	1 899	10,2
Prime d'activité (PA)	Général	CAF	246 ^c	2 500	4,6
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	Pers. en situation de handicap	MDPH et CAF	808,4	1 041	8,2
Allocation de solidarité spécifique (ASS)	Chômeurs en fin de droits	Pôle emploi	488,1	472	2,7
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	Pers. âgées de plus de 65 ans	CNAV	801	554 ^d	2,4

Notes : ^a Célibataire sans enfant et sans ressources (chiffres 2017) ; ^b Chiffres 2014, sauf pour la PA (2016) ; ^c Le montant maximum de PA est atteint quand le RSA s'annule, avec un revenu d'activité de l'ordre de 0,5 SMIC. Le revenu minimum garanti servant au calcul de la PA est de 524,68 euros et diverge donc en 2017 de celui du RSA (535,17 euros) ; ^d Avec l'ASV.

Sources : Rapport Sirugue ; service-public.fr ; DREES (2016) : La protection sociale en France et en Europe ; CNAF, RSA conjoncture, septembre 2016 ; CNAV, Montants au 1^{er} janvier 2016.

Document 4 :

**5. Taux effectif d'imposition du revenu
lors d'une reprise d'emploi, célibataires sans enfant
éligibles aux aides au logement**



Note : En France, à 67% du salaire moyen (environ 1,3 SMIC), un taux effectif de 60 % vient de la perte intégrale des aides (RSA, PA, AL) induite par la reprise d'emploi et du paiement des charges salariales, CSG/CRDS et impôts sur le revenu.

Source : OCDE, modèle de microsimulation socio-fiscale, disponible sur http://www.oecd.org/els/soc/Methodology_2013.pdf